

Question orale de Gladys Kazadi, députée Les Engagés, à l'attention de Mme Barbara Trachte, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de la Promotion de la santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique

Concerne : Jeunes aidants proches

Madame la Ministre-Présidente,

Je souhaite vous parler aujourd'hui des aidants proches et plus particulièrement sur une problématique qui touche une partie souvent invisible mais essentielle de notre jeunesse : celle des jeunes aidants proches. Ces enfants et jeunes, parfois âgés de seulement 5/6 ans, assument quotidiennement des responsabilités significatives pour soutenir un proche malade ou en situation de dépendance. Leur engagement a souvent des répercussions sur leur bien-être mental, social et éducatif.

Selon l'asbl Jeunes & Aidants Proches, on estime que 2 à 3 élèves par classe secondaire endossent ce rôle en Région bruxelloise. Bien que ce rôle soit souvent assumé avec courage, il peut entraîner des conséquences majeures sur leur santé mentale, leur réussite scolaire et leur intégration sociale.

Le mouvement Les Engagés place la solidarité intergénérationnelle et le soutien aux familles au cœur de son action politique. Nous sommes convaincus que chaque individu, quel que soit son âge ou sa situation, doit pouvoir s'épanouir dans un environnement respectueux et soutenant. La problématique des jeunes aidants proches illustre les défis d'une société où le soin et la dépendance touchent de plus en plus de familles. Ces jeunes, souvent invisibles, assument des responsabilités lourdes qui impactent leur santé mentale, leur parcours éducatif et leur vie sociale.

Pour Les Engagés, il est impératif de briser les tabous entourant cette réalité et de proposer des solutions concrètes pour soutenir ces jeunes et leur entourage. Cela passe par une reconnaissance officielle de leur rôle, un renforcement des services de proximité, un accompagnement adapté dans les écoles et une coordination interinstitutionnelle renforcée. Notre vision est celle d'une société qui valorise la résilience de ces jeunes, tout en leur garantissant les outils et les ressources nécessaires pour conjuguer leur rôle d'aidant avec une jeunesse épanouie.

La Cocof, par ses compétences en matière de santé, d'éducation et d'accompagnement familial, a un rôle déterminant à jouer pour soutenir ces jeunes et leur permettre de concilier leur responsabilité avec une jeunesse épanouie.

Dans ce cadre, je souhaiterais, Madame la Ministre-Présidente, vous poser les questions suivantes :

- Quels mécanismes la Cocof a-t-elle mis en place ou a-t-elle déjà prévu de mettre en place pour identifier les jeunes aidants proches dans les écoles francophones ?
- Existe-t-il des campagnes de sensibilisation pour informer et former les équipes éducatives et les professionnels des services sociaux à cette problématique ?
- Comment la Cocof peut-elle garantir un accès facilité aux services de santé mentale pour ces jeunes, notamment via les centres PMS ?

- Avez-vous des collaborations avec les associations actives dans ce domaine pour développer une offre psychosociale adaptée ?
- Existe-t-il des mesures spécifiques pour prévenir le décrochage scolaire des jeunes aidants proches, notamment par des aménagements ou des accompagnements renforcés dans les écoles ?
- Quels efforts sont entrepris pour financer et développer des activités de répit pour ces jeunes, leur permettant de retrouver un équilibre émotionnel et social ?
- Comment la Cocof collabore-t-elle avec la Région, la COCOM et les communes pour garantir un accompagnement cohérent et intégré pour les jeunes aidants proches ?

Les jeunes aidants proches sont une richesse pour notre société, mais ils ne doivent pas porter seuls une responsabilité qui dépasse souvent leur âge et leurs capacités. Il est de notre devoir de leur offrir des solutions concrètes pour les accompagner dans leur rôle tout en leur permettant de grandir sereinement.

Je vous remercie pour vos réponses.

Gladys Kazadi



Le 6 décembre 2024